



Le Vote CGT au Comité Social Territorial du 24 novembre 2025

Les élus CGT ont décidé de vous exposer les points de vue et leur vote pour chaque point passé en CST à travers cette brève.

Nous rappelons que seule la mobilisation des agents est importante pour changer les choses car les instances paritaires ne sont que consultatives.

Adoption du procès-verbal du 18 juin 2025 : NOUS N'AVONS PAS PRIS PART AU VOTE

Nous avons informé Monsieur Le Maire que ses propos malencontreux lors du Conseil Municipal du 5 juin à l'égard de la secrétaire générale et du syndicat étaient inacceptables. De ce fait, nous n'avons pas participé au CST du 18 juin. Nous n'avons pas pris part au vote du Procès-Verbal correspondant.

Evolution organisationnelle du Pôle Education : NOUS N'AVONS PAS PRIS PART AU VOTE

Même si nous sommes satisfaits de la création des postes, trop d'agents restent sur leur faim quant à l'évolution organisationnelle qui a coûté 100 000€. 100 000€ qui à notre sens n'ont pas permis de répondre à la totalité de la commande. En reprenant le cahier des charges, trop de questions sont sans réponse. Nous avons pourtant interpellé tout au long de l'audit l'administration.

La création de 150 postes est une avancée vers la déprécarisation des personnels. C'est ce que la CGT revendique depuis des années contre tout le monde, y compris les organisations syndicales (cf. tract CFDT périscolaire avril 2025). Mais sur la qualité des postes, cela ne peut pas nous satisfaire. Être agent d'encadrement et agent d'entretien, ce sont deux métiers distincts. Il sera possible de faire travailler les personnels dès que l'administration en aura besoin dans un service ou un autre.

De plus, les agents qui font la démonstration d'être de très bons animateurs resteront quant à eux des agents précaires car aujourd'hui ils n'assurent pas le ménage. Nous avons demandé **une attention particulière pour ces personnels.**

L'arbre ne doit pas cacher la forêt. L'annonce de la création de ces 150 postes ne règle fondamentalement pas la question légitime d'un véritable service public des temps périscolaires, tant pour les enfants que pour les personnels. Il semblerait que cet aspect essentiel soit resté au fond d'un tiroir.

La CGT demande la reconnaissance de la filière animation et la municipalisation des temps périscolaires. La lutte continue.

Evolution organisationnelle du Pôle Jeunesse, Vie Associative et Politique de la Ville : Vote POUR

Après consultation des agents, la nouvelle organisation semble donner satisfaction. Nous avons donc voté pour. Cependant, nous avons signalé que nous regrettons la fin du contrat et la suppression du

poste de responsable de l'école des sports qui a donné satisfaction pendant 5 ans et a été utile pour la municipalisation du centre social de la Grange-aux-Bois. De plus, nous avons attiré l'attention sur l'importance de s'assurer que les postes de chargés de mission discriminations et égalité femmes/hommes soient occupés par des personnes porteuses des valeurs que recouvrent ces missions particulières. Nous resterons vigilants. Enfin, concernant la préoccupation des agents qui vont déménager dans les locaux du Cap en centre-ville, la demande de prise en charge du stationnement payant est légitime. Cependant, le stationnement doit être l'affaire de l'employeur pour tous les agents de la Ville et du CCAS. Ce déménagement est l'occasion de le rappeler à nouveau. Comme chacun le sait, cette revendication est portée depuis de nombreuses années par la CGT.



Evolution organisationnelle du Pôle Petite Enfance : Vote ABSTENTION

Nous avons contacté un nombre important de collègues. Ces derniers ne nous ont pas fait de retour clair sur la nouvelle proposition d'organisation. De ce fait, nous avons préféré nous abstenir. A suivre.



Evolution organisationnelle du Service Gestion et adaptation du patrimoine vert et arboré : Vote POUR

Après consultation des agents, l'identification de cette cellule arbre est une bonne chose. En effet, avant 2020, le patrimoine arboré existant était déjà très important sur Metz. Il a très fortement augmenté depuis 2020, avec l'objectif de planter 3 000 arbres/an. Dans les années à venir, si la commande politique est toujours aussi forte, avec les mêmes objectifs de plantation, il conviendra même de renforcer cette équipe. Nous ne manquerons pas de le rappeler.



Evolution organisationnelle du secrétariat et assistance élus : Vote CONTRE

A 4 mois des élections municipales, la Direction Déléguée Proximité, dont une partie des missions sert directement le Cabinet du Maire, laisse croire qu'il y a nécessité de nommer un responsable pour les personnels d'accueil du Cabinet. Ils travaillent pourtant sans depuis 5 ans et demi. Qui peut croire que cette réorganisation est nécessaire ?

En cette fin de mandat, la secrétaire particulière de Monsieur Le Maire va assumer cette responsabilité. Cette décision impacte son évolution de carrière et son RIFSEEP. **Nous invitons chaque agent de catégorie C qui a des responsabilités d'encadrement et/ou de technicités et qui ne se sent pas reconnu, à nous contacter. Ensemble, nous irons demander à Monsieur Le Maire qu'ils bénéficient, eux aussi, de la même reconnaissance en termes de rémunération et d'évolution de carrière. Après tout c'est cela l'équité !**



Evolution organisationnelle du service des archives municipales : Vote POUR

Les agents nous ont fait savoir que l'organisation proposée est en adéquation avec le fonctionnement du service. Nous avons donc voté POUR.



Mise en place d'un dispositif de vidéo protection au CCAS : Vote CONTRE

La mise en place de ce dispositif est une avancée, mais cela ne nous semble pas suffisant. La CGT demande qu'un médiateur soit présent dans les locaux du CCAS, ainsi qu'à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Nous avons voté POUR, tout en émettant cette réserve.



Rapport Social Unique 2024 : Vote POUR

Nous avons rappelé à la DRH que nous n'avions pas la synthèse du RSU. Elle nous a été transmise quelques jours avant le CST. Malgré la qualité du document, nous n'avons pas eu le temps de l'étudier. Nous ne manquerons pas de le faire dans les semaines à venir, pour interroger, au besoin, l'administration sur son contenu.